

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Langues des affaires			
Code	ECCM1B09COM2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be) Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM1B09LAA	Anglais des affaires	36 h / 3 C
ECCM1B09LAAB	Néerlandais des affaires	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM1B09LAA	Anglais des affaires	30
ECCM1B09LAAB	Néerlandais des affaires	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais des affaires			
Code	3_ECCM1B09LAA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Céline LAMBRETTE (celine.lambrette@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en anglais dans le contexte économique et de l'entreprise au sens global.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du quadrimestre, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie quotidienne, économique et professionnelle ;
- de structurer correctement des phrases dans la langue cible.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux moyennement complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Acquisition et révisions de notions et points grammaticaux plus complexes
- Acquisition et révision de vocabulaire et de connaissances lexicales liés à la vie quotidienne et professionnelle.

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- Telephoning
- Meetings
- Money
- Organization of a company or firm

Aperçu non exhaustif des points grammaticaux vus ou revus:

- Past tenses: simple and continuous
- Present perfect
- Modal verbs...

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées. De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires permettront aux étudiants prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances tout en se familiarisant progressivement avec les méthodes d'évaluation propres à l'AA.
- Alternance d'explications théoriques et d'exercices d'application
- Utilisation et exploitation de documents et exercices en rapport avec des thèmes de la vie quotidienne et/ou professionnelle
- Développement des quatre compétences (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite)
- Travail en autonomie sur la plateforme Wallangues.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux et préparations à domicile
- Présentations orales en classe
- Conversations et travail en équipe
- Interrogations et évaluations
- Feedback quant au travail effectué

Ouvrages de référence

- English Grammar in Use (intermediate) MURPHY R.
- Le Robert et Collins Dictionary (French English-English French)
- Merriam-Webster dictionary
- Wordreference
- Linguee
- Syllabus et documents à télécharger à partir de la plateforme Connected

Supports

- English grammar in Use. MURPHY R
- Notes de cours
- Syllabus et documents à télécharger à partir de la plateforme Connected
- Plateforme Wallangues

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux et interrogation(s) sont pris en compte dans l'évaluation de la AA à hauteur de 40%.

L'examen écrit constitue à lui seul 60% de l'évaluation de la AA.

Il n'y aura pas de reprise en compte de l'évaluation journalière du Q2 (interrogations, travaux...) au Q3, les résultats obtenus pour cette AA au Q3 reposent donc à 100% sur les résultats de l'examen.

L'étudiant doit maîtriser et être capable d'exercer les notions lexicales et grammaticales vues et étudiées au Q1 lors des épreuves du Q2. Si tel n'est pas le cas, il pourra être sanctionné dans ses évaluations du Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	40		
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Se référer au paragraphe "Dispositions complémentaires" de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais des affaires			
Code	3_ECCM1B09LAAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal BLAES (chantal.blaes@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en lien direct avec les axes communicatifs et linguistiques à caractère généraliste d'abord, professionnel ensuite. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser la langue comme outil de communication verbale dans un contexte réaliste d'apprentissage en alternant les différentes compétences de la communication en langue néerlandaise: compréhension et production(4). Cette activité s'adressante à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible et sur ses spécificités grammaticales et lexicales ainsi que sur le caractère réaliste des thèmes abordés dans un esprit de fonctionnalité professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et savoirs et capacités et savoir-faire suivantes:

- recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
- comprendre, expliquer et commenter les documents relevant de son champ d'activités professionnelles(socio-économiques au sens large)
- structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et par oral en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents contextes et interlocuteurs
- acquérir un vocabulaire précis et nuancé général afin d'exprimer avec précision sa pensée, son argumentation , l'articulation du discours écrit et oral.
- développer la capacité de prise de paroles, dirigée et spontanée, seule et en groupe en intégrant les acquis d'apprentissage(code lexical et grammatical)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu, que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de:

- structurer correctement des phrases simples
- structurer correctement des phrases composées
- maîtriser les conjonctions de coordination et la place de la virgule
- structurer correctement la question directe et indirecte ainsi le discours direct et indirect
- structurer une question de façon pertinente dans le fond et la forme
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte défini en lien avec les activités d'apprentissage
- maîtriser la théorie grammaticale
- Maitriser les temps simples et composés du mode indicatif, verbes réguliers et irréguliers
- Usage des temps en contexte univoque et concordance des temps dans les phrases composées

- Maîtrise du pronom personnel sujet et complément, place du pronom, substitution du constituant
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices en lien direct avec celle-ci
- répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages simples oraux et écrits
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de faits de société contemporains(décembre 2017)
- de présenter un exposé structuré sur un sujet relevant de la vie économique et sociale en Belgique ou en Europe(2018), sujet à définir selon l'actualité

Les thématiques générales sont les suivantes:

Présentation de la personne dans la sphère privée et professionnelle, goûts, hobbies, apparences, qualités et défauts

Rôles, fonctions, importance de l'argent et de la monnaie, relations financières

Le temps et les divisions du temps

Habitudes de consommation (habillement, dépenses, vacances, épargne)

Habitudes alimentaires (aliments, achats, additions, goûts, repas)

Vie socio-économique belge(salaires, entreprises, inflation, actions)

Réalités économiques en évolution(commerce équitable, troc, création d'entreprises, commerce alternatif)

Niveau de vie en Belgique, études de comportement du belge en matière financière

Les sujets sont donnés de façon généraliste et ceci volontairement afin de pouvoir rebondir sur un fait d'actualité marquant.

NB: Les points() ne sont pas exhaustifs, peuvent se voir légèrement modifiés en cours d'apprentissage selon les besoins des étudiants et surtout selon la réalité. Systématiquement chaque sujet abordé englobera les diverses compétences de la langue sous forme d'expression écrite et orale, de jeux de rôles spontanés ou dirigés impliquant un code grammatical simple et correct à la forme déclamative, interrogative et indirecte ainsi que l'usage adéquat du présent et du passé.

Code grammatical

- sons longs et courts, syllabes ouvertes et fermées, diphtongues, consonnes sourdes et sonores
- règles d'orthographe et exercices de prononciation et d'écriture sur les spécificités de la langue néerlandaise
- expression du présent et du passé(faits récurrents, uniques ou répétitifs, us et coutumes, passé proche et lointain)
- conjugaison des verbes réguliers et irréguliers aux temps présent et passé
- pronoms personnels sujets et compléments, mots interrogatifs, adjectifs possessifs, pronoms possessifs
- adjectif qualificatif, sa forme, son accord, sa fonction(couleurs, propriétés et dérivés de verbes irréguliers ou réguliers)
- Modifications orthographiques liées aux accords et formes pluriels
- Formation du discours direct, indirect et de la question indirecte aux temps enseignés

Code lexical(non exhaustif en lien avec les thèmes généraux)

- Traits de caractères, caractères physiques, défauts et qualités
- Traits de caractère en situation professionnelle
- Alimentation, restaurations, repas, goûts et allergies
- Argent, dépenses, épargnes, investissements
- Gestion du temps, fréquence, indicateurs de temps et de lieux
- Habitat(intérieur), bâti(intérieur et extérieur), paysages et climats, environnement

Le code lexical peut être adapté selon les besoins et les situations, sera abordé par différents exercices et fera l'objet de jeux de rôles réalistes en alternant les différents locuteurs, il s'agira de présentation personnelle et de jeux de rôles dirigés ou improvisés. De même, en fonction de l'avancement du groupe, une certaine souplesse sera demandée lors de l'imprégnation du lexique professionnel.

Démarches d'apprentissage

La participation aux cours, la préparation des exercices ainsi qu'une démarche interactive par notamment des jeux de rôles mettent l'accent sur une pédagogie participative et coopérative où l'enseignant et l'apprenant sont tous deux partie prenante de la formation. Une implication personnelle dans les tâches et activités d'enseignement sera demandée aux apprenants de façon régulière, individuelle ou en sous-groupes alternant les locuteurs. A ces fins, il sera demandé aux étudiants de relire les notes du cours précédent et d'en maîtriser les acquis, même si ces derniers ne font pas directement l'objet d'une évaluation

formative ou certificative. Une brève introduction de rappel réactive les derniers acquis d'apprentissage. En ce sens, l'enseignant vérifiera l'acquisition des apprentissages par des interrogations(orales et écrites) certificatives entrant dans l'évaluation du Q1 et du Q2. Chaque évaluation sera accompagnée d'un diagnostic personnalisé de l'étudiant afin de maîtriser les points à améliorer. Il sera ainsi porté à sa connaissance les difficultés spécifiques rencontrées et des pistes et moyens de remédiation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices préparatifs aux leçons, des évaluations régulières accompagnées d'un diagnostic personnel ainsi qu'un système de tutorat sont e.e des moyens mis en oeuvre dans le cadre de l'aide à la réussite. De même, les techniques particulières aux jeux d'oralité et d'appropriation de la langue orale permettront à chacun et chacune de rencontrer d'autres partenaires.Seront régulièrement demandés des exercices de traduction activant ainsi les acquis lexicaux et intégrant le code grammatical. Ces exercices sont en lien direct avec les sujets enseignés.

Ouvrages de référence

- Grammaire illustrée du néerlandais, G.Rosen, Ed.Hatier, manuel de grammaire (achat obligatoire)
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Vaincre le néerlandais, le vocabulaire, livre 1, F.Ghesquière, Ed.Labor Educations (achat obligatoire)

Ouvrages non obligatoires mes conseillés pour la réussite de l'activité d'apprentissage :

- Le lexique néerlandais pour les nuls, Th. Puttermans, First Editions
- Guide pratique de la communication, 101 acte de communication, Th. Vromans, D. Hatier
- Contact 1 en 2, Leerboek en Werkboek , E. de Leeuw, Petra Roël, Annemarie Cornax, Intertaal 2010
- Néerlandais,intermédiaire et avancé, Volume 1:lexique thématique, De Boeck, 2011
- Néerlandais, intermédiaire et avancé, expressions et proverbes, Philippe Hilligsmann, Siegfried Theysen, 2008
- Nederlands voor Managers, 3ème édition, De Boeck(ouvrage épuisé), 2006
- Actief met de taal, Anja Valk, Uitgeverij Coutinho, 2010
- Dossiers et notes personnelles du professeur(apportées par le professeur aux cours)

Supports

- Manuels scolaires
- Notes de cours
- Coupures de presse
- Documents semi-authentiques
- Documents authentiques en liaison avec la vie économique
- Documents authentiques en liaison avec la vie sociale

4. Modalités d'évaluation

Principe

Bloc 1, Q1: Travail journalier: 30%(basée sur la moyenne arithmétique), évaluations obligatoires

Bloc 1, Q1: Epreuve de janvier: 70% (basée sur les acquis d'apprentissage du Q1). Toute note obtenue par la somme des deux notes, si égale ou supérieure à 10/20 fera automatiquement l'objet d'une dispense en juin de l'année en cours.

Bloc 2: Travail journalier: 30%(basée sur la moyenne arithmétique), évaluations obligatoires

Bloc 2 Q2: 70% (moyenne arithmétique obtenue par les acquis d'apprentissage(50%) et par la présentation individuelle d'un exposé oral(20%))

Q3: présentation des Q1 et Q2 non validés(il n'est plus tenu compte des évaluations journalières acquises)

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de juin ou de septembre selon les cas quelque soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou de cas de force majeure apprécié par la Direction.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

De plus, toute note obtenue à l'issue du Q1 incluant la régularité des évaluations et la présentation de toutes les épreuves du Q1, égale ou supérieure à 10, fera automatiquement l'objet d'une dispense en juin de l'année académique en cours à l'issue du bloc 2. Le Q 3 ne comprend pas d'évaluations régulières, seuls les acquis d'apprentissages du Q1 et du Q2 rentrent en ligne de compte. Il ne sera plus accordée la dispense du Q1, ni de dispense partielle.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).